



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER**



Communiqué de presse  
Pic du Midi, le 16 décembre 2024



## Le Pic du Midi et son observatoire au patrimoine mondial de l'UNESCO Le comité français valide la poursuite du processus

Depuis son inscription sur la liste indicative de l'État français en octobre 2022, la candidature du Pic du Midi et de son observatoire est entrée dans sa phase de suivi et d'accompagnement par le comité français du patrimoine mondial (CFPM). La 2<sup>ème</sup> audition qui s'est déroulée le 15 octobre dernier, a reçu un avis « *très favorable* ». La 3<sup>ème</sup> audition a d'ores et déjà été programmée au 10 avril 2025.

### Une 2<sup>ème</sup> audition réussie

La 1<sup>ère</sup> audition en avril 2024 avait été consacrée à la démonstration de la valeur universelle exceptionnelle du bien candidat, audition qui avait reçu un avis favorable. Cette 2<sup>ème</sup> audition portait sur les périmètres et les protections du bien.

L'équipe du Groupement d'Intérêt Public (GIP) portant la candidature a pu expliquer les contours pris en compte qui reprennent principalement des limites naturelles et géologiques. Le tracé profite en effet d'une ligne de crête encerclant la montagne du Pic du Midi et les vallées qui prennent naissance à sa base. Il englobe également un panel de biotopes hauts montagnards représentatifs de la diversité géologique, botanique pyrénéenne et des usages traditionnels tel que le pastoralisme. Le riche ensemble paysager, articulé autour de la montagne est remarquablement préservé. Ce sont autant d'attributs territoriaux et paysagers constitutifs de la valeur universelle exceptionnelle de la candidature. Enfin, la Réserve Internationale de Ciel Étoilé du Pic du Midi (RICE) offre un cadre distant sur l'ensemble du territoire des Hautes-Pyrénées.

Le bien candidat, au titre des *Paysages culturels*, bénéficie d'ores et déjà de protections importantes qui garantissent sa conservation. Le Pic du Midi et son observatoire sont en effet au cœur de sites classés. Le périmètre est également couvert par l'aire d'adhésion du Parc national des Pyrénées qui assure des perspectives de protection et de développement durable de cet environnement au croisement de la haute montagne et du pastoralisme.

La force de la candidature repose sur la permanence et la poursuite de l'activité scientifique du Pic du Midi, garantis par l'engagement respectif de l'Université Toulouse III-Paul Sabatier, des collectivités du Syndicat Mixte du Pic du Midi et par le modèle de valorisation touristique qui fêtera ses 25 ans l'année prochaine. L'excellence de la recherche réalisée au sommet sait aussi se tourner vers la société avec des actions auprès de scolaires et de citoyens. L'État, propriétaire de l'observatoire, accompagne et renforce cette convergence

remarquable entre la science et le territoire. Ce partenariat État, Université et collectivités est un exemple de symbiose permettant à un site d'exception d'évoluer et d'offrir le meilleur à notre pays et au monde. Évolutif, le Pic du Midi et son environnement naturel forment un paysage à caractère vivant par son activité scientifique et l'accueil du grand public. Ce paysage exceptionnel illustre parfaitement la dimension universelle et inspirante de cette relation entre l'homme et la nature.

**Le CFPM s'est prononcé en faveur de la poursuite de la candidature du Pic du Midi.**

### **Une 3<sup>ème</sup> audition dédiée à la gouvernance et à l'état d'avancement du plan de gestion**

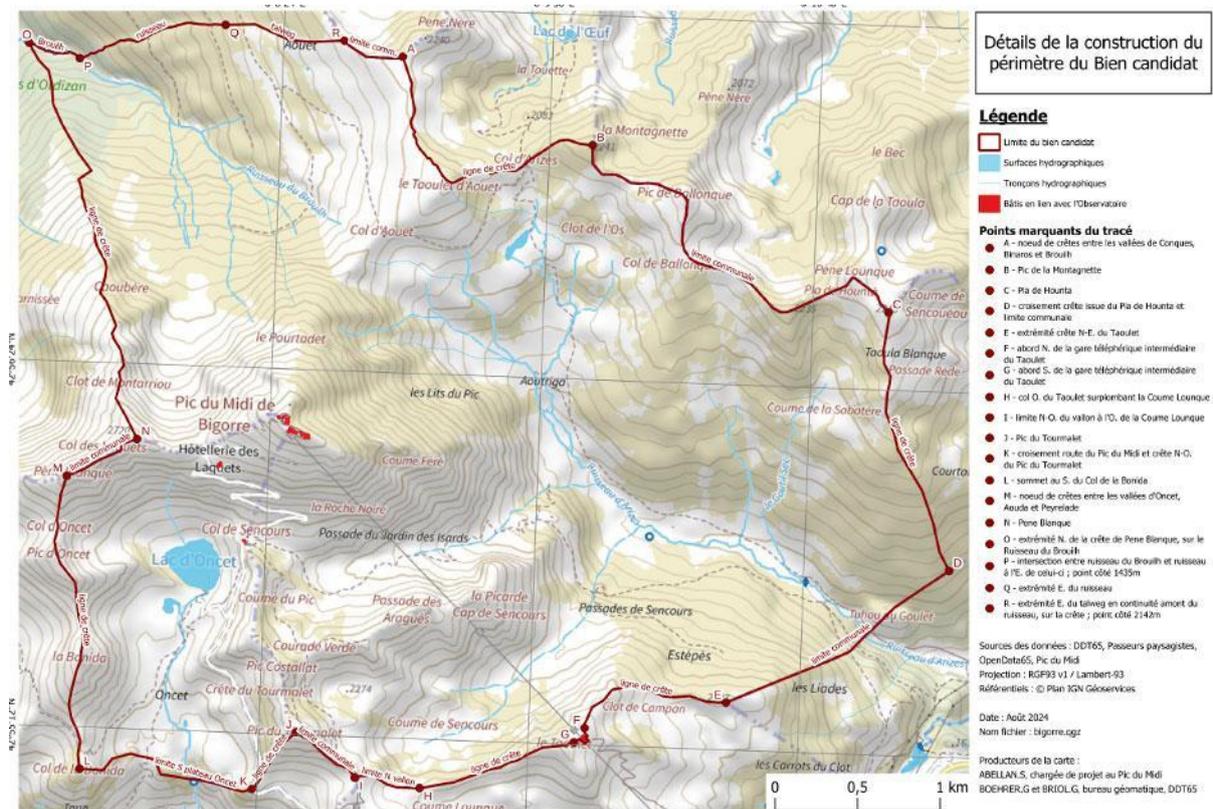
Cette troisième audition devant le CFPM évaluera le plan de gestion, c'est-à-dire l'organisation, la stratégie et les moyens réunis par le candidat pic du Midi et son observatoire pour assurer l'avenir du futur patrimoine mondial.

La création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) du Pic du Midi en juillet dernier permet de mutualiser les moyens et les compétences pour les mettre au service d'un même et unique objectif : porter avec succès la candidature et préparer la gestion future du patrimoine mondial.

De façon concomitante au travail du GIP du Pic du Midi, les acteurs du territoire se mobilisent aux côtés de l'État pour appréhender collectivement les enjeux et les opportunités d'une inscription au patrimoine mondial. Il est primordial de se préparer collectivement pour que l'inscription espérée devienne un vecteur supplémentaire de développement local et durable.

En cette fin d'année 2024, cette dynamique collective prend un élan nouveau au sein des *Ateliers des Solutions*. Il s'agit d'une concertation des acteurs du territoire orchestrée par les services de l'État, sous l'égide de la préfecture des Hautes-Pyrénées, grâce au savoir-faire de la Direction Départementale des Territoires et de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature. Ces ateliers ont pour objectif d'identifier une vision partagée et de construire les grands axes qui feront du futur patrimoine mondial un levier de développement local profitable à chaque acteur, habitant et visiteur du territoire de proximité du Pic du Midi.

Cette troisième audition sera déterminante pour conduire à l'ultime étape : le dépôt officiel à l'UNESCO en septembre 2025.



Candidature UNESCO Pic du Midi - Détails de la construction du périmètre du bien candidat. Août 2024.



L'équipe portant la candidature du Pic et son observatoire au patrimoine mondial de l'humanité

**De gauche à droite :**

- Nicolas Bourgeois, co-directeur du GIP pic du Midi UNESCO ;
- Sarah Abellan, Chargée de projet Réserve de ciel étoilé - UNESCO au sein du GIP du pic du Midi ;
- Michel Cotte, Professeure émérite à l'École polytechnique Université de Nantes, Polytech Nantes, expert ICOMOS ;

- Daniel Soucaze des Soucaze, Directeur général de la Régie du Syndicat Mixte pour la Valorisation Touristique du Pic du Midi ;
- Rémi Cabanac, Directeur scientifique de l'Observatoire du Pic du Midi, Directeur du GIP pic du Midi UNESCO, Astronome CNAP IRAP, OMP, université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Odile Rauzy, Présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, Présidente du GIP Pic du Midi UNESCO ;
- Jean-Louis Cazaubon, Vice-président de la Région Occitanie, Vice-président du GIP Pic du Midi UNESCO ;
- Mehrez Zribi, Directeur de l'Observatoire Midi-Pyrénées, GIP Pic du Midi ;
- Noélie Davezac, vice-présidente déléguée Sciences et Société de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, GIP Pic du Midi UNESCO ;
- Pierre Brau Nogué, conseiller départemental Haute Bigorre, GIP Pic du Midi UNESCO.

### **Renseignements presse**

Pic du Midi : Laurence de Boerio  
[rplb@deboerio.net](mailto:rplb@deboerio.net) – 06 03 10 16 56

Université Toulouse III – Paul Sabatier : Marie Lemaire  
[presse@univ-tlse3.fr](mailto:presse@univ-tlse3.fr) - 06 66 28 98 51